

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

---

L'an deux mille vingt-deux, le vingt septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : mardi 13 septembre 2022,  
Secrétaire de séance : Jean LABORDE

Etaient présents 50 titulaires, 1 suppléant, 7 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Ophélie ESCOT, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIBE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTÉ, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Nathalie PASTOR, Brigitte ROSSI, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Eric BERGEZ suppléant de Dany BARRAUD,

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Anne BARBET à Stéphane LARTIGUE, Jean CONTOU CARRÈRE à Philippe GARROTÉ, Patrick MAILLET à Marie-Lyse BISTUÉ, Dominique QUEHEILLE à Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER à Sami BOURI,

Absents : Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Michel CONTOU-CARRÈRE, Cédric PUCHEU, Michèle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFFRANÉ, Marc OXIBAR, Laurence DUPRIEZ, Jean-Luc MARLE, Alain QUINTANA, Aurore GUEBARA, Bruno JUNGALAS, Christophe GUERY

**RAPPORT N° 220920-09-LEC-**

**MEDIATHEQUE DES GAVES - RENOVATION ENERGETIQUE :  
DEMANDE DE FINANCEMENTS À L'ÉTAT (DGD)**

Mme CABON expose :

Vu la délibération n° 220224-08-LEC du 24 février 2022

Pour rappel, en 2021 la communauté de communes a missionné le cabinet AGC Ingénierie afin de réaliser un audit de fonctionnement des installations CVC (Chauffage Ventilation Climatisation) et préconisations, concernant la Médiathèque des Gaves. Cette étude avait démontré que cet équipement représente un enjeu fort en termes de rénovation thermique et d'économie d'énergie.

En ce sens, un programme de travaux a été défini, déterminant une économie d'énergie supérieure à 30% selon les estimations du bureau d'étude :

- Réduction des consommations de gaz de l'ordre de 30% (augmentation de la performance de la chaufferie et réduction des températures intérieures en hiver, porte d'entrée),
- Réduction des consommations d'électricité d'environ 33% (réduction des consommations d'électricité de la climatisation et du traitement d'air, porte d'entrée).

La demande de financement sollicitée au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) a reçu un avis favorable à hauteur de 68 115 € (40%).

Il est proposé de solliciter un financement complémentaire auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine, au titre de la Dotation Globale de Décentralisation 2022 à hauteur de 40%.

L'Avant-Projet Définitif (APD) désormais arrêté, l'estimation des travaux se décompose comme suit :

- Amélioration de la performance énergétique de la chaufferie .....	8 200 €
- Maîtrise de la température des différents espaces du bâtiment .....	56 000 €
- Fiabilisation de la production de froid .....	38 000 €
- Extension des fonctionnalités de la GTB4 .....	7 800 €
- Rénovation du magasin patrimoine .....	15 000 €
- Dépose / pose porte d'entrée .....	20 700 €
- BE, BC, AMO .....	24 588 €
	-----
<b>TOTAL HT .....</b>	<b>170 288 €</b>

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **CONFIRME** les travaux de rénovation énergétique de la Médiathèque des Gaves tels que décrits ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à solliciter Madame la Directrice Régionale aux Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine pour l'obtention de la subvention la plus élevée possible,
- **AUTORISE** le Président à engager les démarches administratives nécessaires,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 20 septembre 2022

Envoyé en préfecture le 04/10/2022

Reçu en préfecture le 04/10/2022

Affiché le

The logo for SLO (Société de Logement de l'Orne) is displayed in blue and red.

ID : 064-200067262-20220920-220920\_09\_LEC-DE

Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

*Signé JL*

Jean LABORDE

Le Président

*Signé BU*

Bernard UTHURRY